

Article

« La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ? »

Vanessa Codaccioni

Lien social et Politiques, n° 58, 2007, p. 29-39.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017549ar>

DOI: 10.7202/017549ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

Vanessa Codaccioni

Les *affaires* peuvent être considérées comme un objet d'étude privilégié pour l'analyse des solidarités par-delà les frontières, car à l'instar de l'affaire Dreyfus, certaines injustices, et en particulier les erreurs judiciaires, ne semblent pas, dans les mobilisations qu'elles entraînent, se circonscrire au cadre national où s'est déroulée l'accusation¹. Le cas des époux Rosenberg, condamnés à mort pour espionnage au profit de l'URSS, va être à l'identique l'objet d'une grande campagne de solidarité visant leur libération, puis la demande de leur grâce aux deux présidents américains successives, Harry Truman et Dwight Eisenhower. Leur procès, qui se déroula du 6 mars au 5 avril 1951, fut suivi du « supplice par l'espérance » (Mauriac, 1953) des époux qui dura deux ans. Des actions disparates, apparues aux États-Unis dès 1951 avant d'atteindre l'Europe à la fin de l'année 1952,

ne cessèrent de se multiplier et de s'intensifier au fil du calendrier judiciaire jusqu'au 19 juin 1953, date de la double exécution.

Depuis, les historiens ou les juristes ont beaucoup écrit sur l'histoire des Rosenberg, et se sont concentrés sur deux questions principales : étaient-ils coupables ou innocents ? Méritaient-ils la chaise électrique ?² Paradoxalement, dans l'abondante littérature suscitée par le procès, la mince description des mobilisations et de leur ampleur ne sert bien souvent qu'à justifier une thèse relative à l'innocence ou à la culpabilité des Rosenberg, voire à dénoncer l'aveuglement de leurs partisans. Pour les uns, l'intense mouvement de solidarité en leur faveur démontrerait l'iniquité du procès et la validité d'une demande de révision. À l'inverse, cette mobilisation internationale témoignerait de « l'instrumentali-

sation » des masses par l'URSS, moteur d'une mobilisation « subversive » destinée à détourner l'opinion publique mondiale des procès se déroulant dans son propre camp (Radosh et Milton, 1985 ; Roger, 1996).

Ainsi, l'affaire a suscité dès son surgissement deux discours opposés, mais tendant à en faire tantôt une cause « unique » (Neville, 1995 : 8) et singulière de l'histoire des machinations judiciaires, tantôt à inscrire le couple dans une longue liste de prisonniers politiques victimes de la « peur du rouge » ou, à l'inverse, partie intégrante d'un « martyrologue » communiste décrié³. Ici, en réintégrant l'affaire dans la théorie de l'action collective et en nous interrogeant sur le processus de construction d'un mouvement international de solidarité, nous nous demandons si « la vie sauve pour les Rosenberg » fut une cause singu-

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

30

lière, non pas tant dans sa portée que dans les modalités de sa construction, ou le résultat d'une tradition plus longue de solidarité internationale.

L'analyse bute pourtant sur de nombreux problèmes méthodologiques, dont le plus important demeure la multiplication des actions solidaires dans les divers pays, «chacune unique en son genre» (Giraud, 2001: 146). Pour comprendre l'émergence de cette solidarité et en analyser le développement, nous avons privilégié l'étude du cas français, premier pays d'Europe occidentale à se solidariser avec les condamnés à mort et dont la mobilisation a été la plus large et la plus intense. Moteur de la campagne internationale, il est un lieu d'observation privilégié de la mobilisation, mais aussi de la décentralisation de la solidarité puisque ses liens avec le mouvement américain ont été des plus étroits. Les fonds privés du Comité français de défense des Rosenberg, déposés aux archives nationales en juillet 2003 par l'association française pour le réexamen de l'affaire, sont la source principale du travail proposé. Consultées pour la première fois,

ces archives sont composées de divers éléments permettant d'appréhender les mobilisations françaises, voire internationales: notes manuscrites, lettres de citoyen(ne)s, articles de presse, brochures, tracts, photographies et pétitions⁴. Les informations recueillies ont été complétées par une série d'entretiens réalisés à Paris avec les organisateurs de la campagne française, notamment avec les fondateurs du comité de défense, mais aussi avec d'anciens manifestants, membres du Parti communiste français (PCF), qui ont accepté de nous livrer leur témoignage. Enfin, pour les années 1951-1953, un dépouillement de diverses revues (*Les Temps modernes*, *Esprit*, *Les Lettres françaises*) ou quotidiens français traitant du mouvement international (*Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Figaro* principalement) a été entrepris.

Dans le souci de dérouler le fil de l'action collective et pour la clarté de sa présentation, nous privilégierons une analyse différenciée du cadre temporel d'observation empruntée en partie aux travaux de Johanna Siméant sur la cause des «sans-papiers». Pour l'auteur, l'étude du «militantisme de solidarité» nécessite la prise en compte d'au moins deux périodisations différentes (Siméant, 1998: 66): le «temps court» et le temps de «moyen terme». Le premier, celui des acteurs et des groupes, de leur répertoire d'action et des revendications, sera ainsi pour nous l'occasion de dresser dans un premier temps un panorama de l'action collective à l'échelle internationale. Puis vient le temps de «moyen terme», celui de la construction de la cause et donc

celui de l'émergence et de la décentralisation des solidarités. Nous tenterons donc dans un deuxième temps de comprendre comment le mouvement a franchi les barrières nationales, se déplaçant du foyer central de la mobilisation, les États-Unis, vers les pays européens. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous prendrons en compte «le temps long» de l'action collective, celui de la mémoire et de l'Histoire, partie intégrante du discours des acteurs sur leur propre engagement⁵ et donc nécessaire pour accéder aux significations de l'événement. Au prisme de la France, nous tenterons ainsi de mettre à jour l'historicité des mouvements de solidarité internationale.

La mobilisation en faveur des Rosenberg et les campagnes de solidarité du mouvement communiste international

Comprendre les raisons de l'émergence de mobilisations par delà les frontières nécessite, comme le souligne Isabelle Giraud dans son analyse sur la transnationalisation des solidarités, de se pencher sur «le contenu des revendications et leurs enjeux» (Giraud, 2001: 146). L'étude de ces dernières, suscitées par «l'événement» et par le contexte international dans lequel il prend corps, permet dès lors d'interroger l'existence de réseaux préalablement constitués, ceux de la gauche communiste principalement, tout comme les formes de solidarité déployées par les acteurs et les groupes dans l'espoir de sauver les Rosenberg de la chaise électrique.

Politisation de la solidarité et réintégration de la cause dans la doctrine de l'Internationale communiste : le thème de la paix

La première revendication des acteurs du mouvement de solidarité est la révision du procès, puis la grâce du couple américain. Avec Julius et Ethel Rosenberg, nous sommes loin de l'image de l'espion atomique véhiculée par les romans policiers, ou encore par des personnages, tel Klaus Fuchs. Alors que ce dernier est un espion «hors du commun» ayant transmis à l'Union soviétique des renseignements sur la bombe atomique (Kaspi, 1994: 301), les Rosenberg apparaissent très vite comme un couple modeste, sans histoire et dont le seul crime est d'appartenir au camp progressiste américain. L'identification au jeune couple s'en trouve facilitée chez les militants communistes, dans un contexte de répression politique accrue en Europe et aux États-Unis, mais aussi de vives tensions et d'affrontements militaires. L'affaire prend en effet corps dans un contexte international particulier, celui de la Guerre froide, et plus précisément celui de la fin du monopole nucléaire américain et de la guerre de Corée.

Dès lors, à la revendication particulariste de la vie sauve des Rosenberg s'adjoint une revendication universaliste, la paix, thème autour duquel se structure tout discours communiste depuis 1947. Ce slogan, «Pour la paix», qui a démontré toute sa capacité mobilisatrice lors de «l'appel de Stockholm», lancé par le Mouvement de la paix en mars 1950 et exigeant l'interdiction «absolue»

de la bombe atomique, est d'une grande importance quant à l'ampleur des mobilisations. Dans cette période, il permet en effet de toucher une large partie de l'opinion secouée par la Guerre froide et qui se refuse à envisager une Troisième Guerre mondiale. Cette revendication entraîne aussi l'intervention de personnalités politiques comme le président du Parti socialiste italien et du Mouvement de la paix, Pietro Nenni, ou encore des intellectuels, et plus spécifiquement des scientifiques plus ou moins engagés dans la recherche atomique comme Harold Urey, physicien, ancien prix Nobel, Albert Einstein et surtout Frédéric Joliot-Curie, savant atomiste, prix Nobel de chimie et véritable «célébrité» sur le plan mondial (Matonti, 2002: 111). Présenté comme «les otages de la Paix», le couple Rosenberg va dès lors être soutenu par les principaux acteurs du Mouvement dont les ramifications internationales sont nombreuses, comme les «Combattants de la Paix» en France. Ainsi, si les manifestations reposent au départ sur une base relativement étroite, celle des forces communistes des divers pays, le thème de la paix favorise l'engagement d'individus particulièrement touchés par le contexte international et la menace de guerre annoncée. Il permet aussi de réintégrer la cause des Rosenberg dans la doctrine internationaliste communiste en réaffirmant deux de ses dimensions (Wolikow, 2004: 514): l'engagement dans des causes universelles (ici, la paix), mais aussi, en cette période de Guerre froide, la défense de la patrie du socialisme. La solidarité proclamée, notam-

ment celle de l'internationalisme prolétarien, se double dès lors d'une solidarité effective, prenant les formes récurrentes des mobilisations politiques en faveur des «victimes» de l'arbitraire: la solidarité morale, politique, juridique et matérielle.

Les modalités d'actions en faveur des emprisonnés

Le 19 juin 1953, date de leur exécution, la mobilisation en faveur des Rosenberg est à son comble. Des branches du comité de défense américain, le National Committee to Secure Justice in The Rosenberg Case, se sont formées dans de nombreux États américains, au Canada, dans la plupart des pays européens (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède) et en Europe de l'Est. Il s'agit dès lors d'un réseau de solidarité dont les liens sont relativement lâches et se caractérisent principalement par l'échange d'informations. Hormis ce niveau transnational de la mobilisation, la plupart des actions de solidarité s'ancrent dans un cadre national.

Si les démocrates américains développent des formes d'actions originales du fait de la proximité des lieux décisionnels («Char de la grâce» circulant dans les rues de New York, «Train de la clémence» transportant tous ceux qui le désirent à Washington pour faire pression sur Eisenhower), la solidarité dans tous les pays européens emprunte les mêmes voies et se matérialise principalement sous la forme d'une solidarité morale et politique: envoi de délégations aux ambassades et consulats américains, manifesta-

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

destiné à prendre soin de leur avenir est créé. Ces lettres sont d'ailleurs d'une grande importance quant au processus de construction de la cause, permettant non seulement d'entrer dans l'intimité des accusés, mais aussi de susciter l'indignation et le sentiment d'injustice.

La mobilisation pour la vie sauve des Rosenberg réactive les formes de mobilisation des grandes campagnes de solidarité internationale menées dès les années 1920 par le mouvement communiste contre la répression capitaliste. Y sont présents : les comités constitués *ad hoc* et présents dans la quasi-totalité des pays européens ; l'engagement d'intellectuels au nom de leur compétence professionnelle dans des organismes affiliés au mouvement communiste international ; sans oublier l'intense médiatisation de la machination judiciaire, destinée à mobiliser les militants, mais aussi, dans une tentative unitaire, à élargir la base du mouvement de solidarité. Pour autant, le passage du thème de « la vie sauve pour les Rosenberg » à une mobilisation internationale a nécessité tout un travail symbolique et politique qu'il nous faut mettre à jour : le processus de construction de la cause dans le foyer initial où l'injustice supposée a été commise, puis sa diffusion/réception dans les autres pays.

L'intellectuel comme acteur traditionnel de la construction de la cause et de sa diffusion/réception

Si l'intervention de certaines célébrités américaines comme Albert Einstein permet l'exten-

sion du mouvement de solidarité sur le sol américain, si celle de personnalités de renommées internationales, que l'on ne peut soupçonner d'appartenir au Parti communiste, tel le pape Pie XII, donne visibilité au mouvement de soutien, renforce sa légitimité et le sentiment d'unité autour de la cause, l'action initiale d'individus ou de groupes a réellement permis à la solidarité de traverser les frontières. Dans le cas de la « contagion » du mouvement des États-unis vers la France, premier pays européen à soutenir le couple, deux types d'acteurs retiennent notre attention : celui de l'avocat des Rosenberg demandant à divers intellectuels américains d'intervenir (Radosh et Milton, 1985 : 241), tout comme celui du Comité de défense américain décidant d'alerter les avocats étrangers sur le sort des époux.

Les États-Unis : foyer de la mobilisation et faible contexte d'opportunité politique

Aux États-Unis, le premier groupe de soutien des Rosenberg naît de la collaboration étroite entre leur avocat, Emmanuel Bloch, figure type du *cause lawyer*⁶, et William Reuben, rédacteur du journal progressiste, le *National Guardian*⁷. Leurs multiples rencontres débouchent sur la publication dans le journal d'une série d'articles, publiés dès août 1951, mettant en doute la culpabilité des Rosenberg. Cette prise de position entraîne un premier élan de solidarité des lecteurs qui font spontanément des dons de quelques dollars pour participer à l'action d'un comité encore inexistant. William Reuben se convainc ainsi de former le

tions publiques devant ces institutions ; envoi de motions, de télégrammes, de lettres et de cartes postales à la Maison-Blanche. Elle s'exprime aussi par la publication de brochures, d'articles, d'ouvrages collectifs retraçant la vie et le procès des époux, donnant dès lors lieu à de véritables « manifestations de papier » à l'échelle mondiale (Champagne, 1984 : 28). Et si la solidarité juridique est principalement assurée aux États-Unis, elle se développe en Europe avec l'intervention de l'Association internationale des juristes démocrates et la création, le 17 juin 1953, d'un Comité international de juristes pour l'examen du procès Rosenberg, comprenant diverses nationalités et recrutant ses membres dans les milieux juridiques et universitaires de la plupart des pays d'Europe occidentale. Enfin, l'action matérielle se déploie sur un autre front, celui de Michaël et Robby Rosenberg, âgés de 10 et 6 ans au moment du procès. Elle est impulsée par les accusés eux-mêmes qui autorisent la publication de leurs lettres échangées en prison, *Death House Letters*, à la condition que les recettes soient reversées à leurs enfants. Un fond

National Committee to Secure Justice in the Rosenberg Case, dont la création officielle est annoncée le 16 janvier 1952. Au départ, il n'est composé que de cinq personnes: William Reuben, l'écrivain David Almann et sa femme, Joseph Brainin qui en devient le président, et Louis Harap, l'éditeur du journal *Jewish Life*. Alors qu'ils sont rejoints par un petit groupe d'intellectuels de gauche, quelques comités locaux se forment, principalement à l'est et au centre-ouest des États-Unis. Quand la sentence est connue, la peine de mort, 40 comités au total couvrent l'espace américain. Mais, dès la fin de l'année 1952, le Comité connaît de nombreuses difficultés: les quelques dons d'un dollar ne permettent pas de financer ses activités, les créations de comités ne sont pas couvertes par les journaux américains, tout comme l'affaire en général, qui se déroule dans la plus grande indifférence. En effet, dépourvu d'un porte-parole de renom, ses mobilisations pour les Rosenberg ne sont relayées ni par les médias, ni par la population, convaincue dans sa grande majorité de la culpabilité des époux (Neville, 1995).

La mobilisation américaine disposait donc de peu de ressources (financières et organisationnelles) et s'inscrivait dans un contexte de faibles opportunités politiques (maccarthysme, guerre de Corée, croyance quasi généralisée en la culpabilité des accusés). C'est donc au moment où le mouvement américain va montrer ses limites que les membres du comité américain décident de publiciser à l'étranger le cas du couple. Alors que les huit volumes de la sténographie sont épuisés, ils

décident que celle-ci doit traverser les mers et envoie trois exemplaires en Angleterre, deux en Italie, et trois en France. Albert Lévy, l'un des fondateurs du comité français, nous confie le 2 avril 2005 à Paris: «Ce qui a joué un rôle décisif, c'est les minutes du procès qui ont été éditées aux États-Unis [...]. Tous les juristes qui les ont lues ont vu qu'il y avait des failles et des fraudes dans ce procès. Et c'est ça qui a déclenché le mouvement⁸.»

Les trajectoires militantes favorables à l'internationalisation de la solidarité

Lorsque nous interrogeons Charles Palant, ancien secrétaire général du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), il déclare: «Maître Villard, cet avocat, lui, avait pris la précaution de recevoir les minutes du procès, en anglais, qu'il connaissait parfaitement. L'avocat Villard [...] avait des collègues américains [...]. Il y avait des échanges d'informations⁹.» Adhérent au MRAP sans être membre du PCF, Paul Villard est le neveu du célèbre avocat communiste Marcel Willard¹⁰ qui a consacré une grande partie de son travail et de sa vie à la solidarité internationale. Avocat à la Cour de cassation, spécialiste de droit international, Paul Villard se penche particulièrement sur le cas Rosenberg et, avec ses collègues, diffuse la sténographie à travers la presse, entraînant par-delà même une série de publications dans *Le Monde*, *L'Humanité* et *Ce soir*, quotidien du soir du PCF. Lui-même publie deux articles dans le journal issu de la Résistance, *Combat*, et dans lesquels il démontre les failles du procès qu'il

a cru déceler¹¹. Et même si d'autres avocats publient les premiers articles mettant en doute la validité du procès, Paul Villard reste l'un des acteurs centraux de la campagne, devenant le Secrétaire général du Comité de défense des Rosenberg créé le 2 décembre 1952 sur l'initiative du MRAP.

Sans réellement pratiquer une solidarité juridique, qui se serait apparentée à l'envoi d'avocats aux États-Unis, et plus symboliquement à la mise en œuvre d'un contre-procès¹², les avocats français ont donc permis, par la réception, l'échange et la diffusion d'informations judiciaires, la circulation de la solidarité et son extension sur le sol français.

Les acteurs qui permettent la mobilisation internationale sont ceux qui disposent le plus de ressources (Siméant, 2004: 87), et c'est bien le cas pour Paul Villard (maîtrise de la langue anglaise, une sociabilité fréquente avec les milieux juridiques américains, un capital militant du fait de son adhésion au MRAP). Pourtant, le cas d'Howard Fast est différent puisque appartenant lui aussi au Parti communiste américain (PCA), il a lui aussi été victime de «la chasse aux sorcières» qui sévit aux États-Unis.

«Absorbé, fasciné et intrigué par l'affaire», Howard Fast aurait été à l'initiative de la mobilisation du PCA, hésitant à prendre position dans la période maccarthyste, et même à l'origine de celle du PCF (Fast, 2000: 349-351). Il publia ainsi dans *L'Humanité* le 14 novembre 1952 un article, «L'affaire Rosenberg», par lequel «l'injustice» est révélée aux militants communistes français.

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

En réalité, Howard Fast dispose d'un capital symbolique et militant dont il peut se servir tant sur le plan national américain que sur le plan international. Grâce à la demi-douzaine de livres à succès concernant la Guerre d'indépendance américaine, tels *Conceived in Liberty* (1939) et *Citizen Tom Paine* (1943), Howard Fast n'est pas inconnu de l'opinion progressiste mondiale et en particulier de l'opinion française. Inséré dans les réseaux de la gauche américaine, il côtoie, notamment par son engagement antifasciste, de nombreux intellectuels étrangers et, en particulier, a tissé des liens avec les milieux progressistes français¹³. Howard Fast a aussi gagné, en matière d'action solidaire, un capital militant, acquis du fait de son engagement politique (Matonti et Poupeau, 2004). Membre du PCA depuis 1943, il devient en décembre 1945 membre du conseil d'administration du Comité mixte des réfugiés antifascistes, à l'origine de «L'appel en faveur des réfugiés espagnols». Dans les années 1950, il intervient aussi en faveur des Noirs américains; sollicite l'intervention des intellectuels soviétiques pour la défense des

victimes du maccarthysme; rédige un poème pour l'intellectuel turc Nazim Hikmet, emprisonné pour ses activités antinazies, etc. Nourri de ces expériences, Howard Fast a aussi été, et c'est peut-être en cela que sa trajectoire est originale au regard des autres intellectuels engagés, l'objet d'actions solidaires. En effet, un an avant que ne débute l'affaire Rosenberg, en 1950, il est incarcéré à la prison de Mill Point pour avoir refusé de donner la liste des adhérents et des cotisants du comité pour les réfugiés antifascistes. Une grande campagne, pour obtenir sa libération avait été menée, principalement par les militants du mouvement pour la paix.

En novembre 1952, lorsque est publié en France son article «L'affaire Rosenberg», le mouvement américain traverse donc, par le travail du comité de défense initial, les frontières nationales. Devant l'indifférence de l'opinion américaine et dans l'espoir que se forme un public transfrontalier autour de l'injustice supposée, ses membres ont utilisé l'un des processus récurrents de construction des affaires depuis le XVIII^e siècle (Maza, 1997), mais largement repris dans les campagnes de libération des militants communistes: la diffusion d'informations judiciaires. Plus précisément, ce sont bien les intellectuels progressistes, écrivains ou avocats, traditionnellement à l'origine des affaires et des publicisations d'injustices, qui ont été au cœur de la solidarité internationale. Dès lors, en ce qui concerne l'Europe occidentale, la solidarité a largement dépassé l'ampleur de la mobilisation initiale sans même connaître de contre-mobilisation. Le soir de

l'exécution, alors que dans les rues de New York, certains manifestants arborent des pancartes «Pendez-les et envoyez leur corps en Russie», au contraire à Londres, à Rome, comme à Paris, les manifestants clament «Vie sauve pour les Rosenberg». Et en Europe, c'est la France qui domine réellement la campagne par ses actions de grandes ampleurs, impulsées par le PCF qui, après 1945, dispose d'une capacité mobilisatrice sans précédent. Jouissant d'un prestige exceptionnel, il organise, de 1949 à 1952, 437 des 457 manifestations politiques (Tartakowski, 1997: 559), essentiellement axées sur le thème de la paix, et dans lesquelles s'insère la mobilisation en faveur des Rosenberg.

L'historicité des mouvements de solidarité internationale

Ancien secrétaire général du Secours populaire et avocat, Pierre Kaldor donne cette interprétation de la campagne française: «En France, il y a des traditions de solidarités internationales très anciennes. La France elle-même a été l'objet de grandes actions de solidarité internationale, avec l'affaire Dreyfus par exemple¹⁴.» La solidarité transfrontalière qui a vu le jour en France en 1952-1953 s'expliquerait donc par la tradition française en la matière et le souvenir qu'en garde la gauche républicaine. Le recours au temps long s'avère donc nécessaire, tant pour saisir l'ancienneté de pratiques et de discours, réactualisés au moment de la Guerre froide, que pour rendre compte de la manière dont les acteurs se sont représentés et ont justifié leur engagement, qu'il s'agisse d'individus ou d'asso-

ciations comme le MRAP ou la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Transcendance et universalité de l'action dans les organisations responsables de la campagne

Les mobilisations de solidarité, soulevant des thématiques fort anciennes tels l'antiracisme et la défense des droits individuels, sont apparues en France dès le XIX^e siècle et se sont largement illustrées lors de la Deuxième Guerre mondiale, et plus particulièrement pendant la Résistance. Ce n'est donc pas un hasard si deux des multiples organisations¹⁵ responsables de la campagne sont le MRAP et la LDH, dont l'une des principales valeurs demeure, depuis leur création, la solidarité. Le MRAP est une jeune organisation, née officiellement le 22 mai 1949, et au sein de laquelle ses membres s'engagent à affirmer «leur attachement farouche aux principes démocratiques, leur vigilance exacerbée face à tout ce qui pourrait ramener les horreurs du passé récent» (Lévy, 1999: 6). Premier à publiciser l'injustice à travers son journal *Droit et Liberté* en novembre 1951, le MRAP fait de l'affaire Rosenberg le point d'orgue d'un combat contre le racisme et l'antisémitisme. Dès le 12 novembre 1952, il envoie sous la plume de son président, André Blumel, avocat, une lettre à la Cour Suprême, dévoilant l'argumentation qui sera désormais la sienne:

La condamnation à mort d'Ethel et Julius Rosenberg sur qui plane l'ombre de la chaise électrique, a suscité en France une profonde émotion [...]. De plus, on ne peut constater sans inquiétude et sans

appréhension le fait que le procès, le verdict, certains des commentaires qui les ont entourés cadrent point par point avec la grossière et calomnieuse caricature du «Juif» que les criminels antisémites, aux USA comme en France, tentent d'accréditer¹⁶.

Lors de ses diverses réunions, il invitera ainsi «tous les antiracistes» à prendre part à cette campagne qu'il contribuera fortement à développer en créant le comité de défense des Rosenberg. La lutte pour la vie sauve des Rosenberg, décrits comme des «otages progressistes et juifs de la chasse aux sorcières attisée par le sénateur MacCarthy», s'inscrit dès lors dans la continuité d'un engagement contre le racisme et l'antisémitisme, d'un engagement qui souhaite rétablir les libertés humaines et les droits de l'individu, quelle que soit son appartenance raciale, politique, culturelle ou nationale. Cette «universalité» de l'action, revendiquée dès la création de l'organisation, se retrouve aussi en tant que principe fondateur dans le discours de la LDH qui, contrairement au MRAP, n'est pas une organisation exclusivement antiraciste (Agrikoliansky, 1997: 5).

Née au cœur de l'affaire Dreyfus entre février et juin 1898, la Ligue des droits de l'Homme se caractérise dès sa naissance par la volonté de défendre des causes qui concernent «tous les êtres humains». Elle s'illustre dès lors dans de grandes campagnes internationales dont l'affaire Rosenberg est le prolongement. Dès le mois de novembre 1952, en effet, le docteur Sicard de Plauzoles, contemporain de l'affaire Dreyfus et président de la LDH, scelle son mouvement au destin des époux américains en

devenant adhérent du Comité de défense national. Le samedi 13 janvier, alors qu'elle est déjà intervenue à plusieurs reprises, la LDH publie un communiqué dans lequel elle signale ses appels en leur faveur auprès du président de la République, de la reine d'Angleterre, et de «chefs des États amis et alliés de la grande République américaine¹⁷». Elle envoie aussi, le 16 février 1953, une lettre au président américain, légitimant son intervention par le rôle qu'elle a joué dans l'affaire Dreyfus:

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, au nom duquel je vous présente cette requête, est unanime à vous demander la grâce d'Ethel et Julius Rosenberg. [...] Il vous demande de [...] voir en cette démarche [...] l'expression d'un sentiment d'humanité, conforme à la tradition de notre Ligue [...]. Dès le début, elle s'engageait à défendre toutes les victimes de l'injustice et de l'arbitraire, sans distinction d'origine, de sexe, de croyance, ou d'opinion, et depuis cinquante ans, elle a tenu sa promesse.

Si, dans ce passage, l'invocation du passé de la Ligue sert de légitimation à l'intervention, cette dernière n'en reste pas moins le facteur explicatif de l'engagement de la LDH en 1952-1953 dont l'histoire est «marquée par la question de l'emprisonnement, de la répression, du fonctionnement de la justice et de l'erreur judiciaire» (Agrikoliansky, 1997: 4). Ainsi, son combat pour les Rosenberg s'inscrit là encore dans une tradition revendiquée et effective de lutte pour les droits de la personne. Toutefois, si comme pour le MRAP, les principes fondateurs d'«universalité» et de «transcendance» demeure

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

36

au cœur de son l'engagement, le rappel de l'affaire Dreyfus comme «événement fondateur» nous conduit à interroger les références au passé et à l'Histoire inscrites au cœur de l'action collective.

Les références au passé : entre incitation positive à l'action solidaire et répertoires d'actions

L'affaire Rosenberg est née aux États-Unis avec l'article de William Reuben intitulé «Est-ce l'affaire Dreyfus de l'Amérique de la guerre froide?». En France, le Comité de défense reprend dès sa création cette comparaison initiée outre-Atlantique, en donnant à sa brochure explicative, le titre : «Une nouvelle affaire Dreyfus. L'affaire Rosenberg.» Ces actes de naissance se référant au paradigme des affaires engageant des questions de justice démontrent non seulement que l'affaire Dreyfus, comme mythe fondateur, est réactivée au moment de la Guerre froide, mais qu'il est au cœur, tant de la mobilisation intellectuelle américaine que française. En effet, si la référence dreyfusienne peut se lire comme la volonté affichée par les acteurs du mouvement de créer une filiation rendant l'innocence

des époux incontestable, elle n'en demeure pas moins un outil permettant de comprendre l'engagement des intellectuels français. Ces derniers, comme en 1898 et malgré «la géographie de l'affaire» (distance avec les lieux décisionnels, origine étrangère des accusés, cibles non nationales), se mobilisent au nom de la justice et de la vérité et utilisent les deux modalités d'intervention initiées lors de l'affaire Dreyfus : «l'engagement symbolique du nom» et «l'engagement par l'art» (Matonti, 2004). Le premier fait principalement référence à la démarche pétitionnaire, largement présente dans la campagne avec la multiplication des motions et télégrammes envoyés par les intellectuels à la Maison-Blanche, mais il se traduit aussi par les publications dont les articles de Sartre dans *Les Temps modernes* ou d'Aragon dans *Les Lettres françaises* restent la meilleure illustration. La seconde modalité d'intervention quant à elle s'exprime par les œuvres d'art, les dessins, le portrait des époux Rosenberg par Picasso demeurant l'exemple le plus probant. Toutefois, en cette période d'attrait du communisme auprès des intellectuels, ce sont les communistes et ceux que l'on nomme «les compagnons de route» qui vont initialement se mobiliser en faveur des accusés. La référence dreyfusienne peut donc être considérée comme une stratégie discursive visant l'élargissement de la base du mouvement de solidarité, une «incitation positive» qui permet aux individus de s'identifier à une grande cause. Mais si elle est la référence nationale permettant la construction du cadre d'injustice, la solidarité doit aussi s'appuyer sur

une mémoire de l'action collective au-delà des frontières.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les partis communistes peuvent, en matière de solidarité internationale, s'appuyer sur les expériences fondatrices mises en place par le Secours ouvrier international et le Secours rouge international (SRI), sur celle, plus proche, de la Résistance, et enfin se rattacher à une tradition plus longue dont l'origine se situe au XIX^e siècle (Natoli, 2003 : 42). L'affaire Sacco et Vanzetti, qui avait abouti à la mort de deux anarchistes italiens en 1927, reste l'un des éléments centraux à la compréhension du mouvement de 1952-1953. Dans la France de l'après-guerre, le souvenir des actions en leur faveur reste très prégnant dans les milieux de l'extrême gauche, et particulièrement vivace chez les anarchistes qui, dans leur organe de presse, *Le Libertaire*, ne cessent d'y faire référence¹⁸. De même, pour bon nombre de militants communistes, la solidarité pour les Rosenberg est le prolongement du mouvement de soutien des deux anarchistes. C'est le cas, par exemple, de Roger Bourderon, historien français, qui nous confie : «Il y a eu une énorme émotion devant cette condamnation à mort. Moi, je comparais ça avec ce qui s'est passé avec l'affaire Sacco et Vanzetti¹⁹.» Cette campagne, particulièrement importante en France, a permis d'enraciner un certain nombre de pratiques de solidarité au-delà des frontières qui ont été réactualisées une trentaine d'années plus tard. En effet, le répertoire et les modalités d'actions restent inchangés : réunions, «manifestation de papier», grands rassemblements, démarches péti-

tionnaires et création d'un comité de défense.

Toutefois, si la filiation entre les deux affaires s'avère aussi pertinente, c'est aussi qu'elles font apparaître les mêmes entrepreneurs, anarchistes ou communistes, et sont dirigées contre une même cible, les États-Unis. Elles participent donc toutes deux d'une autre «tradition» initiée en France dès le XIX^e siècle, l'antiaméricanisme (Roger, 1996:10). En 1952-1953, le consensus sur la nécessité de venir en aide aux Rosenberg se double donc d'un consensus des militants progressistes sur la lutte à mener contre l'impérialisme américain voire, pour l'ensemble de la gauche républicaine, contre «la chasse aux sorcières».

Le temps long, notamment par la prise en compte des références au passé évoquées par les acteurs, tout comme l'histoire des organisations, est nécessaire à la compréhension de cette forme d'action collective particulière qu'est la solidarité sans frontières. Il permet de rendre compte de l'importance de la mémoire et de certains événements nationaux ou internationaux dans l'impulsion des actions solidaires, tant par le souvenir qu'ils suscitent que par les pratiques et les manières de manifester qu'ils ont transmises.

Conclusion

L'affaire Rosenberg a été l'une des plus grandes campagnes de solidarité internationale menée par le mouvement communiste dans les années 1950. Celle-ci, qui s'est développée aux États-Unis, a progressivement franchi différentes frontières nationales jusqu'à devenir, pour les défenseurs

des accusés, «la cause célèbre du siècle» (Pinto, 2002:15). En effet, l'affaire revêt bien le caractère d'une cause unique, impliquant divers acteurs individuels ou collectifs rassemblés autour d'une revendication initiale commune, la vie sauve pour les époux américains, et développant à cet effet des formes d'actions plus ou moins originales. Totalement dépendante du contexte international dans lequel elle prend corps, l'affaire ne peut se comprendre sans référence à la proximité de la Deuxième Guerre mondiale, à la course aux armements atomiques et à la Guerre froide. Pour autant, et comme nous avons tenté de le démontrer, celle-ci s'inscrit dans une histoire longue, celle des grandes campagnes menées par le communisme international. L'analyse des répertoires d'action, des groupes engagés et de la manière dont s'est opérée la publicisation de l'injustice, fait apparaître la mobilisation comme participant bien d'une longue tradition de solidarité internationale envers les prisonniers politiques américains initiée dès 1927 avec le cas Sacco et Vanzetti. Cette historicité des solidarités sans frontière est d'autant plus visible lorsque l'analyse de l'action solidaire est réintroduite dans un cadre national particulier comme celui de la France, qui permet de mettre à jour l'importance de la mémoire historique et des traditions multiples.

Dès lors, si le discours sur la singularité de l'affaire, construit dès son apparition par les acteurs du mouvement, ou *a posteriori* par les historiens et les juristes, doit être relativisé, il n'en demeure pas moins une clé pour comprendre ce

qui fait la réelle spécificité de l'affaire: son impact sur une génération de militants et la place qu'elle occupe encore aujourd'hui dans leur mémoire. «Traumatique» en raison de son dénouement tragique, elle a suscité une solidarité qui ne s'est pas arrêtée le 19 juin 1953. Dès le «deuil», elle s'est manifestée aux États-Unis et en Europe occidentale par les minutes de silence, les dépôts de gerbes, les publications en hommage aux «époux martyrs», puis s'est prolongée plus particulièrement aux États-Unis et en France par l'activité de deux nouveaux comités: le National Committee to Reopen The Rosenberg Case, créé dans les années 1960, et le comité de réhabilitation des Rosenberg, d'une durée de vie éphémère, mais reconstitué en France en 1995. Engagés dans un travail de vérité et de mémoire, ces derniers tentent toujours de médiatiser cette «tragédie» et de rouvrir le dossier, comptant sur la nouvelle opportunité politique que pourrait par exemple constituer l'élection aux États-Unis d'un président démocrate²⁰. Ainsi, l'exemple de l'affaire Rosenberg invite non seulement à analyser l'essor et le développement des solidarités sans frontière, mais aussi à déceler les raisons de leur longévité ou de leur réémergence par l'observation de nouveaux événements ou contextes qui les font ressurgir ou qui empêchent leur déclin.

Vanessa Codaccioni
Doctorante en Science politique
Université Paris 1-Panthéon-
Sorbonne

Laboratoire du Centre de
recherches politiques de la
Sorbonne (CRPS)

La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ?

Notes

- ¹ Pour les manifestations de solidarité en faveur du capitaine Dreyfus hors du cadre français, voir l'ouvrage collectif de Michel Drouin (Drouin, 2006).
- ² Pour certains, comme l'association française pour le réexamen de l'affaire Rosenberg, les époux sont totalement innocents. D'autres au contraire sont convaincus de leur totale culpabilité à l'instar de Ronald Radosh et Joyce Milton pour qui « Julius Rosenberg, tout amateur qu'il fut, parvint en quelques années à coordonner une vaste opération d'espionnage » (Radosh et Milton, 1985: 310). Entre ces deux positions se trouve la grande majorité des historiens qui considèrent que Julius a bien été à la tête d'un réseau d'espionnage, mais peu significatif quant à la construction de la bombe atomique russe (Huret, 2005). Quant à Ethel, les historiens ne disposent que d'un seul document Venona, et dans quel on peut lire qu'elle est « dévouée à la cause ». Malgré ces controverses, le procès reste pour tous ces historiens un « déni de justice » (Pinto, 2002).
- ³ Le thème de la transformation des Rosenberg en martyrs apparaît dès le lancement de la campagne, tant aux États-Unis (Neville, 1995: 94) qu'en France, notamment dans le *Figaro*.
- ⁴ Ces archives sont consultables sous la cote III AS. Pour le cas français, nous permettons de renvoyer à notre travail universitaire réalisé en 2005 (Codaccioni, 2005).
- ⁵ L'argument selon lequel le recours à l'Histoire est nécessaire dès lors qu'elle est présente dans le discours des acteurs eux-mêmes a notamment été mis en avant par Eric Fassin dans son étude sur la politisation de l'avortement aux États-Unis (Fassin, 1997: 3).
- ⁶ Le *cause lawyer*, souvent marginal du fait de la composition de sa clientèle (ici communiste), défend juridiquement un cas tout en essayant de le transformer en cause (Gaïti et Israël, 2003: 22).
- ⁷ William Reuben est un jeune ancien combattant, proche des cercles de gauche et réputé à New-York.
- ⁸ Entretien avec Albert Lévy, le 2 avril 2005, Paris.
- ⁹ Entretiens avec Charles Palant, le 7 avril 2005, Paris.
- ¹⁰ Si l'avocat signe « Villard » les lettres qu'il envoie à la Préfecture de police de Paris par exemple, on trouve également sa trace sous le nom de Paul « Willard ».
- ¹¹ « Comment les Rosenberg ont été condamnés à mort par un jury soigneusement triés, sans preuve, sur 3 témoignages suspects », le 29-30 novembre, et « La condamnation des époux Rosenberg. Comment Rosenberg aurait "dessiné" la bombe A », le 23 décembre 1952.
- ¹² Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'idée d'envoyer des avocats communistes français aux États-Unis, dans la période maccarthyste, a été abandonnée par les organisateurs du mouvement.
- ¹³ Par exemple il a côtoyé, lors de leurs voyages aux États-Unis, Jean-Paul Sartre et Frédéric Joliot-Curie.
- ¹⁴ Entretien avec Pierre Kaldor, le 13 avril 2005, Paris.
- ¹⁵ Ces organisations sont principalement issues de la mouvance communiste : le PCF, l'Union des Femmes Françaises, l'Union des Jeunes Filles de France, l'Union des Jeunesses Républicaines de France, le Secours populaire et la Confédération Générale du Travail.
- ¹⁶ *Droit et liberté*, novembre 1953.
- ¹⁷ *Le Midi-Libre*, le samedi 13 janvier 1953.
- ¹⁸ Voir par exemple *Le Libertaire*, le 8 juin 1953.
- ¹⁹ Entretien avec Roger Bourderon, le 1^{er} juillet 2005, Paris.
- ²⁰ Dans le système juridique des États-Unis, la révision ou la nullité du procès ne peut advenir que par une grâce motivée du Président, une décision judiciaire ou un acte du Congrès (Pinto, 2002:151).

Bibliographie

- AGRIKOLIANSKY, Éric. 1997. *La Ligue des Droits de l'Homme (1947-1990). Pérennisation et transformations d'une entreprise de défense des droits civiques*. Thèse de doctorat. Paris, Institut d'études politiques de Paris, tome 1.
- CHAMPAGNE, Patrick. 1984. « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53: 19-51.
- CODACCIONI, Vanessa. 2005. *Réaffirmer l'identité nationale. L'impact de l'affaire Rosenberg sur la France de la Guerre Froide*. Mémoire de DEA. Paris, Université Paris 1 Sorbonne.
- DROUIN, Michel. 2006. *L'affaire Dreyfus*. Paris, Flammarion.
- FASSIN, Éric. 1997. « L'avortement aux États-Unis. Histoire d'une politisation, des origines à Roe. Vs Wade », *Les Cahiers du CERJ*, 22: 2-42.
- FAST, Howard. 2000. *Mémoire d'un rouge*, Paris, Éditions Payot et Rivages.

- GAÏTI, Brigitte et Liora ISRAËL. 2003. «Sur l'engagement du droit dans la construction des causes», *Politix*, 16: 17-30.
- GIRAUD, Isabelle. 2001. «La transnationalisation des solidarités: l'exemple de la marche mondiale des femmes», *Lien social et Politiques*, 45: 145-160.
- HURET, Romain. 2005. «Julius Rosenberg, une culpabilité plausible», Communication au colloque organisé par l'association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg *L'Affaire Rosenberg. Ethel et Julius victimes de la raison d'État*, Champigny, 16 juin 2005.
- KASPI, André. 1994. «Klaus Fuchs, un savant au-dessus de tout soupçon», dans Michel WINOCK (dir.). *Le temps de la guerre froide. Du rideau de fer à l'effondrement du communisme*. Paris, Éditions du Seuil: 301-307.
- LÉVY, Albert. 1999. *Cinquante ans contre le racisme. Chronique d'un combat inachevé*. Paris, Le temps des cerises éditeurs.
- MATONTI, Frédérique. 2002. «La colombe et les mouches. Frédéric Joliot-Curie et le pacifisme des savants», *Politix*, 58: 109-140.
- MATONTI, Frédérique. 2004. «Arts, culture et intellectuels de gauche au XXe siècle», dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAT (dir.). *Histoire des gauches en France. Volume 2, XXe siècle: à l'épreuve de l'histoire*. Paris, La Découverte: 684-702.
- MATONTI, Frédérique et Franck POUPEAU. 2004. «Le capital militant. Essai de définition», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155: 5-11.
- MAURIAC, François. 1953. «Le supplice par l'espérance», *Le Figaro*, 23 juin.
- MAZA, Sarah. 1997. *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*. Paris, Librairie Arthème Fayard.
- NATOLI, Claudio. 2003. «Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité: le Secours ouvrier international et le Secours rouge international», dans José GOTOVITCH et Anne MORELL (dir.) *Les solidarités internationales. Histoire et perspectives*. Paris, Éditions Labor: 17-42.
- NEVILLE, John. 1995. *The Press, The Rosenbergs and The Cold War*. Londres, Praeger.
- PINTO, Roger. 2002. *Julius et Ethel Rosenberg; un déni de justice; 1950-1997*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- RADOSH, Ronald et Joyce MILTON. 1985. *Dossier Rosenberg*. Paris, Hachette Littérature.
- ROGER, Philippe. 1996. *Rêves et cauchemars américains, Les États-Unis au miroir de l'opinion publique française (1945-1953)*. Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- SIMÉANT, Johanna. 1998. *La cause des sans-papiers*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- SIMÉANT, Johanna. 2004. «Solidarisme et solidarités dans les mobilisations transnationales», dans Guillaume DEVIN (dir.). *La solidarité transnationale*. Paris, L'Harmattan: 75-87.
- TARTAKOWSKY, Danielle. 1997. *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- WOLIKOW, Serge. 2004. «Internationales et internationalismes communistes», dans Michel DREYFUS, Bruno GROppo, Claudio INGERFLOM, Roland LEW, Claude PENNETIER, Bernard PUDAL et Serge WOLIKOW (dir.). *Le siècle des communismes*. Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières: 511-537.